

« ECO-LOTISSEMENT »





C'est un lotissement aménagé de grande qualité environnementale sur un terrain au centre du bourg, en surplomb du Gratteloup. Ce terrain en pente nous a contraints à veiller particulièrement au traitement des eaux de pluie en raison de sa situation et de la nature même du terrain. Les études menées ont été d'ailleurs précises, car lors des premières fouilles du chantier, il a été découvert

une veine d'eau qui emprunte le cheminement des noues prévues, ce qui nous a permis de remédier très facilement à cet incident de parcours. L'implantation des maisons respecte l'orientation optimale par rapport au soleil, l'utilisation de l'espace est rationalisée et un soin tout particulier a été apporté à l'aménagement paysager, puisque chaque lot est « pré-verdi » par l'implantation de haies plessées sur rue et les entrées charretières de chaque lot sont revêtues. Les branchements



comprennent l'eau, l'assainissement, l'électricité, le téléphone, le gaz de ville et l'assurance d'une connexion internet « haut débit ». L'entrée et la sortie des voitures se feront par la rue du Perche, évitant une circulation parasite de véhicules débouchant sur le chemin vert et la rue de l'abreuvoir. Par contre un sentier piétonnier permettra la promenade sur ce lieu prisé. Le prix de vente est de 41€ le m² HT pour des lots allant de 450 à 650 m².

LEGENDE

Revêtements

-  Entrée Rue du Perche en enrobé rouge
-  Voie en enrobé
-  Voie secondaire, plateau et entrée charretière en béton balayé
-  Engazonnement et plantations (vivaces, graminées ...)

Espaces verts

-  Arbre d'alignement
-  Bosquet



« Téléassistance »

Il existe plusieurs services, pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou les personnes en situation de handicap. « **Présence verte** », « **Dom@dom41** » et leurs services de téléassistance locale, permettent la prévention des risques d'accidents, la diminution des chutes et des hospitalisations, la lutte contre l'isolement social, et une plus grande sérénité des familles.

Pour plus de renseignements, contactez la Mairie.

✂ à découper

Bulletin de participation
«Maisons et Jardins Fleuris»
A déposer en Mairie
avant le 27 juin 2015.

« JARDINONS NOS VILLAGES »

Comme nous vous l'avons signalé dans notre tout premier numéro, le Pays Vendômois nous a proposé de participer à l'opération « jardinons nos villages » lancée sur 3 pays du Loir et Cher, grâce aux financements de la Région et de l'Europe ; cette démarche nous conduisant à réfléchir sur l'aménagement de différents sites de notre commune, a été entreprise depuis plusieurs mois avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), le Centre de Formation des jardins de Chaumont, la FREDON Centre (syndicat agricole agréé par le ministère de l'Agriculture), Perche Nature et la maison botanique. Trois projets «jardinons nos villages» ont été élaborés.

Certains d'entre vous sont venus nous rejoindre pour collaborer à ces travaux ouverts à tous (après inscription en mairie), au travers de différents ateliers, ce dont nous nous félicitons. Deux de ces projets ont été déjà bien avancés «sur le papier», et concerneront pour l'un, la création d'un potager autour du restaurant scolaire, et pour l'autre, l'aménagement du sentier existant mais pas encore ouvert au public, partant de la Place de l'église. Ils seront développés dans un second temps.

C'est le troisième projet, visant l'aménagement de la rue du Chemin Vert côté place de la gendarmerie qui a été retenu en premier, compte tenu de sa faisabilité immédiate technique et financière.

C'est ainsi que concrètement, après l'important travail de restructuration des parkings et du cheminement piétonnier réalisé, en amont, par nos seuls employés municipaux, arbre, arbustes et vivaces, choisis collectivement, les mieux appropriés ont été mis en terre en ce début de printemps.

Si vous n'avez pas encore aperçu ce changement de décor qui prendra du volume et nous l'espérons de la beauté au fil du temps, venez vite y faire un tour !



Tous acteurs de notre sécurité !

Cambriolages, arnaques internet, escroqueries, agressions...



des réponses au FORUM SÉCURITÉ

Réunion publique d'information de la Gendarmerie en partenariat avec la Communauté Perche & Haut Vendômois

Mercredi 22 avril, 18 h salle polyvalente à **PEZOU**
Lundi 18 mai, 18 h espace socio-culturel à **DROUÉ**



La Gendarmerie en partenariat avec la Communauté Perche et Haut Vendômois

Deux « **forum sécurité** » sont organisés, le premier a eu lieu **le 22 avril 2015 à 18 heures** à la salle polyvalente à **PEZOU** et le second se tiendra **le lundi 18 mai à 18 heures** à l'espace socio-culturel à **DROUÉ**.

Animées par la communauté de brigades de Pezou, le référent sûreté, l'officier prévention Partenariat du groupement de gendarmerie de Loir et Cher (41), une intervenante sociale, une formatrice anti-drogue de la gendarmerie (FRAD), ces réunions publiques sont destinées à l'ensemble de la population des communes appartenant à la circonscription de la communauté de Brigades de Gendarmerie de Pezou. (plus les communes de la CPHV)

Destinées à renforcer le lien entre les citoyens et la gendarmerie, ces réunions sont l'occasion pour la population de cerner les enjeux de l'action des forces de l'ordre et de souligner le sentiment d'une responsabilité partagée à travers des thèmes touchant la sécurité de chacun, tels que les cambriolages, les escroqueries par internet, les agressions, la consommation de stupéfiants...

Dynamic'Gym

Le samedi 4 juillet à partir de 13h45 jusqu'au 16h-16h30, Dynamic'Gym organise une après-midi «Carrefour Club», au Gymnase de La Ville aux Clercs. Au programme de l'aérobic, du workout et du body zen (dans un langage plus compréhensible : renforcement musculaire en musique puis étirement). Ouvert à tous sans inscription et gratuit.



L'Aérobic

L'Aérobic, sport ouvert à tout le monde, appelée également Aérobic, est un sport fitness né de la fusion des mouvements d'aérobic avec ceux des arts martiaux. Il s'agit d'un entraînement cardiovasculaire dynamique à la fois ludique et défoulant et ne nécessite aucune connaissance préalable des arts martiaux. L'Aérobic permet une évacuation rapide du stress et de la nervosité, tonifie les muscles du corps et permet un bon contrôle de la respiration. Elle favorise la circulation sanguine dans le corps et favorise l'élimination des toxines par le système lymphatique.

Le Workout

Le Workout ou séance d'entraînement est un sport dont la pratique débute par des exercices basiques comme les abdos, les pompes, les Dips (exercices de musculation de base qui permet de travailler l'ensemble du buste) ainsi que les tractions. Il s'agit donc d'un mélange de mouvements issus de la gymnastique et de la musculation. Élastiques, gilet lesté, charge additionnelle, haltères... sont vos amis.



Le body zen

Piochant dans plusieurs disciplines différentes telles que le yoga, la gym posturale ou encore diverses gym orientales, le but de cette activité est de respecter l'intégrité physique du participant. Cette discipline qui ne demande aucun niveau sportif particulier permet le développement de la force, de l'équilibre, de la flexibilité du corps ainsi que l'apprentissage d'une respiration calme et sereine. Vous gagnerez en flexibilité et deviendrez plus conscient de votre physique et de votre esprit, votre coach vous amènera sur le chemin de la plénitude par le sport !



Aux Cèdres : Du Jardin à l'assiette

Il était une fois en Perche-Beauce, des jeunes et des personnes âgées désireuses de se rencontrer. Les enfants, curieux, voulaient tout savoir sur la vie d'antan. Les aînés, qui s'ennuyaient un peu, avaient envie de transmettre et de partager leurs souvenirs. Grâce au Pays Vendômois, ils se mirent à la recherche de spécialistes pour les aider.

Vinrent alors plusieurs aventuriers : Tout d'abord Nadège Hugué, animatrice du goût, les accompagna pour collecter les recettes de famille et leur transmission de générations en générations. Elle éveilla leurs papilles en leur faisant découvrir les composantes du goût.

Puis, elle les accompagna dans la mise en place d'ateliers cuisine très réussis. Tout cela a été possible grâce à la belle énergie de l'animatrice de la maison de retraite, de l'institutrice, mais aussi des cuisiniers qui ont tout organisé.

Ensuite, Etienne Moncus et Gaëlle Flenner, éducateurs à l'environnement de la Maison Botanique, les réunirent par petits groupes, avec les enfants du Centre aéré, pour construire des mangeoires à oiseaux, des hôtels à insectes, parler du jardin aux quatre saisons et bien

d'autres choses encore.

Les enfants et les aînés comprirent vite que du jardin à l'assiette, il n'y a qu'un pas, ou plutôt un «plat» : quand le légume est de saison, les saveurs sont bien sûr au rendez-vous ! Ils décidèrent alors de rassembler leurs meilleurs conseils mois par mois dans un bel almanach illustré par leur ami Bobo la Terre et de raconter leurs aventures dans deux bandes dessinées.

Mais quelle tristesse de se séparer après avoir partagé de si bons moments... Il nous faut un jardin de rencontre et de saveurs s'écrièrent-ils en cœur ! Xavier Bertrix et Fabienne Peyron, du Domaine de Chaumont leur dessinèrent alors de beaux projets. Et c'est sur la promesse de se retrouver pour les prochaines plantations qu'ils se séparèrent en remerciant tous ceux qui les avaient aidés.

De cette belle aventure, un très beau et aussi très utile livret verra le jour le 4 Juin 2015.

Il sera en vente à l'Ecole, au Centre de loisirs et aux Cèdres au prix de 2 € (Edition limitée).



Mairie de La Ville-aux-Clercs :

Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08
mairie.la-ville-aux-clerics@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clerics.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h15 à 12h30 et Samedi : 9h15 à 12h00

Pour votre article dans le Ptit Mag : leptitmag@orange.fr

En Bref...

Vendredi 8 mai, Célébration - Dépôt de gerbe au monument aux morts..

Samedi 16 mai : Concours de pétanque au stade.

du 18 au 20 mai : Cirque et ménagerie, sur parking du stade (à confirmer).

Dimanche 31 mai : Repas des bénévoles, au plan d'eau ou à la Salle des Fêtes (si intempéries).

Dimanche 31 mai : Tournoi de badminton au Gymnase.

Jeudi 11 juin : Repas champêtre de l'UNCAFN

Vendredi 12 juin : Concert de la Chorale O Les Chœurs à l'église - 20H30

Samedi 13 juin : Tournoi de foot Rires au stade.

Vendredi 19 : Fête des Ecoles.

Samedi 27 juin : 6^{ème} Maratrain «Sur les Traces du Loup».

Suite à la décision prise depuis 2 ans par le conseil municipal de ne faire qu'un feu d'artifice, le comité des fêtes a décidé qu'il sera tiré lors de la fête patronale à l'étang et non pas le 13 juillet. Des festivités seront néanmoins organisées lors de la fête Nationale.

Le P'tit Mag de La Ville aux Clercs

- N°4 -
Mai 2015

Le Mot du Maire

Pour 2015, nous poursuivons la parution du Ptit Mag que vous avez largement plébiscité. Trait d'union tout au long de l'année, il est un espace ouvert aux associations pour compléter les informations du bulletin municipal.

La Poste évolue et nous avons eu confirmation de la pérennisation du bureau de La Ville Aux Clercs, ce qui est une excellente nouvelle pour notre commune. De nouveaux horaires sont mis en place à partir du 15 juin en attendant le chamboulement de novembre dont nous vous reparlerons à la rentrée de septembre.

D'ores et déjà le lotissement est ouvert à la vente c'est pourquoi il nous paraît utile de vous en communiquer ses caractéristiques. Sachez qu'une réflexion sur les bâtiments communaux est en cours car il est indispensable de regrouper les services.

Chaque année à l'approche de la période estivale, dans l'effervescence de profiter du retour des belles journées ensoleillées et des week-ends autour des barbecues, ressurgissent les conflits de voisinage. C'est pourquoi, nous redonnons encore une fois le contenu de l'arrêté du Préfet concernant la tonte des gazons et l'utilisation des engins à moteur thermique, et nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts et à fortiori les déchets de chantier. Essayons de respecter ces règles simples afin d'éviter des énervements et fâcheries inutiles.

Au plaisir de vous retrouver aux différentes fêtes et manifestations de notre commune.

Isabelle MAINCION



CONCOURS « Maisons et Jardins Fleuris »

Particuliers, Commerçants ou Entreprises, laissez votre inspiration florale prendre vie en participant au concours des «Maisons et Jardins Fleuris», organisé par la Commune de La Ville aux Clercs. L'objectif de ce concours est d'encourager le fleurissement pour un cadre de vie plus agréable.

Concours ouvert à tous les Villauclergeois.

Merci de déposer votre candidature à la Mairie.

Seules les personnes INSCRITES en mairie participeront au concours.

✂ à découper

**Bulletin de participation «Maisons et Jardins Fleuris»
A déposer en Mairie avant le 27 juin 2015.**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Tél. : Courriel :

Le Jardin de Maggy

Maggy et Dominique auront le plaisir de vous accueillir **le vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin, de 9h à 19h** (18h le dimanche), dans le cadre des

«**Rendez-vous aux jardins**», organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication, sur le thème «**promenade au jardin**». Venez découvrir un **jardin paysager à l'anglaise** et suivez la visite commentée du «Jardin de Maggy», 2 € l'entrée adulte, gratuit pour les -de 18 ans. Ouvert au public de début mai à mi-septembre, uniquement sur rendez-vous au 02.54.80.62.63 ou 06.16.88.00.51.



Désherbage

Les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des désherbants le long des caniveaux. Bientôt, ce sera l'interdiction totale sur l'ensemble des espaces publics. Pour anticiper l'application de cette législation, la commune s'est engagée dans une diminution drastique des pesticides et la recherche de pratiques alternatives.

Quelles solutions pour les herbes folles qui poussent dans les interstices des bordures de trottoirs ou le long des murs ?

Pouvons-nous porter un regard différent sur elles, en considérant qu'elles sont le signe de la bonne qualité de nos eaux de ruissellement et le témoin de notre biodiversité locale ?

Pouvons-nous tolérer leur présence ou participer à leur suppression sans traitement chimique ?

Lorsqu'il neige, chacun doit dégager le trottoir devant chez lui. Lorsque des travaux réalisés chez un particulier entraînent des salissures sur l'espace public, le propriétaire (ou l'entreprise) se doit de nettoyer. Alors, lorsque ces herbes mal aimées, poussent au ras des murs des maisons, pourquoi ne pas les retirer ?

► Par le binage. La binette ou le couteau grattoir restent les outils les plus écologiques qui soient.

► Par le brûlage. L'eau bouillante est une autre solution pour désherber.